



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250206-005_2025-DE

S²LOW

Délibération n°005 /2025

OBJET : Tarification pour la location des salles communales

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres le trente janvier précédent par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : FLOQUET Sandra

Procuration : BRON Isabelle pour FLOQUET Sandra

Secrétaire de séance : DESALMAND Stéphane

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les salles de la Municipalité peuvent, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être louées à des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions, formations et de conférences.

L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des services communaux ou les activités municipales d'intérêt général.

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies afin que les mises à disposition à ces catégories d'utilisateurs se déroulent dans des conditions optimales.

Pour rappel, les tarifs des salles communales sont :

	Mars à Octobre	Octobre à Février	Supplément	Ass extérieure manifestation	annuelle 2 heures	Caution
Salle polyvalente	350	400	50	500	400	1 000
Salle des associations	100		X	100	400 / an	100
Salle de convivialité Stade de football	100		X	100	400 / an	100
Mairie : Salle des commissions - Salle des Mariages	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
Salle polyvalente Bureau 1 - Etage 1	400 euros par an					1 000
Salle polyvalente bureau 2 - Etage 1	50 euros pour une demi-journée et de 75 euros pour une journée					100

Madame le Maire propose à l'assemblée une nouvelle la tarification prévoyant une augmentation générale des tarifs d'inscription.

	Mars à Octobre	Octobre à Février	Supplément	Association extérieure manifestation	Association annuelle 2 heures	Caution
Salle polyvalente	350	400	50	500	400 / an	1 000
Salle des associations	100		X	100	400 / an	100
Salle de convivialité Stade de football	100		X	100	400 / an	100
Mairie : Salle des commissions - Salle des Mariages	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
Salle polyvalente Bureau 1 - Etage 1	400 euros par an					1 000
Salle polyvalente bureau 2 - Etage 1	50 euros pour une demi-journée et de 75 euros pour une journée					100
Salle polyvalente Rez de chaussée						300 / an 1 000

Madame le Maire propose de conserver la même tarification pour la location des bancs et des tables soit :

- 5 euros la table
- 5 euros les deux bancs

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, valide la nouvelle tarification pour une application au 03 mars 2025.

Le Secrétaire,



Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

